

Art. 2

Le présent arrêté entrera en vigueur le jour où il sera publié; il aura effet jusqu'au 31 décembre 1948.

Berne, le 27 avril 1948.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération,

CELIO

Le chancelier de la Confédération,

LEIMGRUBER

7050

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Nombre des émigrants de la Suisse pour les pays d'outre-mer

Mois	1948	1947	Accroissement ou décroissement
Janvier jusqu'à fin février . . .	502	443	+ 59
Mars	307	179	+ 128
Janvier jusqu'à fin mars . . .	809	622	+ 187

Berne, le 29 avril 1948.

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers
et du travail

Section de la main-d'œuvre et de l'émigration

7078

Jugement

La III^e cour pénale de l'économie de guerre a, dans sa séance du 12 avril 1948, tenue à Genève, statué sur l'affaire instruite contre *Curdy Fernand*, fils de Jeanne-Julie Curdy, né la 15 août 1907, originaire de Port-Valais, ingénieur, actuellement en France,

et rendu le jugement suivant :

Ordonne la conversion en 30 jours d'arrêts de l'amende de 300 francs infligée au prévenu selon jugement n° 824 du 8 octobre 1945.

III^e cour pénale de l'économie de guerre:

7078

Le président,
Charles BARDE

Jugement

Le juge unique de la III^e cour pénale de l'économie de guerre a, dans sa séance du 12 avril 1948, tenue à Genève, statué sur l'affaire instruite contre *Fivaz Charles-Henri*, fils de Charles Edouard et d'Emilie Rosina Zürcher, né le 29 novembre 1908, originaire de Payerne, agent immobilier, actuellement sans domicile connu,

et rendu le jugement suivant :

Ordonne la conversion en 15 jours d'arrêts de l'amende de 150 francs infligée au prévenu selon mandat de répression n° 7451 du 26 novembre 1945.

III^e cour pénale de l'économie de guerre:

7078

Le juge unique,
Charles BARDE

Jugement

Par jugement du 30 avril 1948, le vice-président de la III^e cour pénale de l'économie de guerre, en sa qualité de juge unique, statuant en la cause *Mayer Alphonse*, né le 31 janvier 1921, originaire de Kappel/Lorraine, garde-forestier, actuellement en France, a ordonné la conversion en 6 jours d'arrêts, de l'amende impayée de 60 francs, faisant l'objet du mandat de répression n° Wi/5457, du 17 septembre 1945.

Saignelégier, le 30 avril 1948.

III^e cour pénale de l'économie de guerre:

7078

Le juge unique,
D^r E. WILHELM

Jugement

La III^e cour pénale de l'économie de guerre a, dans sa séance du 12 avril 1948, tenue à Genève, statué sur l'affaire instruite contre *Seinet Henri-Charles*, fils de Henri et Jeanne Saillard, né le 21 juillet 1895, originaire de Neuchâtel, représentant, actuellement sans domicile connu,

et rendu le jugement suivant :

Ordonne la conversion en 90 jours d'arrêts de l'amende de 1000 francs infligée au prévenu selon jugement n^o 5279 du 15 décembre 1945.

III^e cour pénale de l'économie de guerre:

7078

Le président,
Charles BARDE

Jugement

Le juge unique de la III^e cour pénale de l'économie de guerre a, dans sa séance du 12 avril 1948, tenue à Genève, statué sur l'affaire instruite contre *Seinet Henri-Charles*, fils de Henri et Jeanne Saillard, né le 21 juillet 1895, originaire de Neuchâtel, représentant, actuellement sans domicile ni résidence connus,

et rendu le jugement suivant :

Ordonne la conversion en 30 jours d'arrêts de l'amende de 300 francs infligée au prévenu selon mandat de répression n^o 9450 du 7 août 1947.

III^e cour pénale de l'économie de guerre:

7078

Le juge unique,
Charles BARDE

Notification

A vous, *Louis Lenoir*, né le 5 décembre 1913, originaire de Château-d'Oex, représentant, actuellement sans domicile connu, vous êtes informé que, selon réquisition du 26 avril 1948, le secrétariat général du département fédéral de l'économie publique, à Berne, m'a demandé de convertir en *deux jours d'arrêts* l'amende impayée de 20 francs qui vous a été infligée le 17 mars 1944.

Si vous avez des observations à présenter contre cette réquisition, vous voudrez bien me les faire connaître par écrit dans un délai expirant le *4 mai 1948*. Passé cette date, le jugement sera rendu. Vous pouvez consulter le dossier en l'étude du greffier, M^e Roger Dubois, notaire, St-Honoré 2, à Neuchâtel.

Neuchâtel, le 28 avril 1948.

X^e cour pénale de l'économie de guerre:

7078

Le vice-président,
E. BÉGUIN

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1948
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	18
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.05.1948
Date	
Data	
Seite	236-238
Page	
Pagina	
Ref. No	10 091 133

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.